

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous avez pu le constater, la construction du bâtiment cantine, périscolaire et des préaux a démarré !

Onze entreprises ont été sélectionnées, vous pouvez consulter le détail sur le grand panneau d'informations situé sur la grille de l'école. Cet été, pendant les vacances scolaires, un gros travail de terrassement ainsi que de construction des murs en béton projeté a eu lieu, vous pouvez voir les photos en page 4.

Le préau construit dans la cour des maternelles, déjà en service, est très apprécié des enfants ainsi que des encadrants. Un second préau plus grand est prévu dans la cour des grands.

Comme je m'y étais engagé, le coût pour la commune sera compris entre 20 et 25% du coût total, le reste étant financé par des subventions départementales, subventions de l'état, ainsi que par l'aide aux communes de la Communauté de Communes des Sablons. Toutes ces subventions nous permettent aujourd'hui le désendettement de la commune qui était, je vous le rappelle, deux fois supérieur aux communes de même taille en 2014, et qui est aujourd'hui inférieur à la moyenne des communes de même taille. Ce travail important de gestion nous permet aujourd'hui de réaliser une construction importante pour l'avenir de notre commune sans augmentation d'impôts, et de retrouver pour la suite une bonne capacité financière pour les futurs projets d'aménagement de notre commune. N'oublions pas que de gros travaux de voirie auront lieu lors de la construction du tout-à-l'égout prévu pour le prochain mandat.

Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions, et aussi de faciliter le travail des encadrants du SIRS qui font, à l'heure actuelle, un super travail avec les moyens du bord ! Les enfants bénéficieront donc d'un endroit prévu et construit pour eux, plus agréable et fonctionnel. Les conditions de travail de tout le personnel seront également grandement améliorées.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui participent à la vie du village et qui se mobilisent dans les différentes associations et manifestations.

Je souhaite également la bienvenue au nouveau club de foot. Afin qu'il puisse s'entraîner même l'hiver, nous avons remplacé l'éclairage du stade (voir page 2).

Je vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année, en espérant vous croiser lors de la cérémonie des voeux qui aura lieu le vendredi 9 janvier 2026.

Eddie Vandenabeele, votre Maire



**5 & 6
DÉC.
2025**

**Noël
à
Valdampierre**

SUR LA PLACE DU CITY

Présence du Père Noël
Vendredi à 18h00
Samedi à 15h30

Spectacle de Théâtre
Samedi à 16h00

Patinoire
Vendredi de 17h00 à 20h00
Samedi de 11h00 à 20h00

Buvette des Petits Loups
Vendredi de 17h00 à 20h00
Samedi de 14h00 à 20h00
Gâteaux - Crêpes - Gaufres
Chocolat chaud - Vin chaud
Tombola 100% gagnante

Distribution de chocolats par la mairie
aux enfants de Valdampierre le vendredi à 17h30

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à utiliser les délégations nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la commune.
Ces délégations sont notamment consenties dans le cadre de la réalisation des travaux du bâtiment périscolaire, afin de fluidifier leur avancement.
La liste des délégations est retranscrite dans le compte-rendu complet à télécharger sur le site de la commune.
Les délégations consenties en application du 3° du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.
- **Questions diverses**
Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un mail des Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France

(EEUDF). Ils appartiennent à la branche protestante du mouvement scout Français.

Ils sont à la recherche d'un bois pouvant accueillir une soixantaine de personnes, dont 50 jeunes et une dizaine d'adultes les encadrants et d'une extension disposant d'une arrivée d'eau potable ainsi que l'électricité, ainsi qu'un lieu de repli en cas de grosses intempéries dans un rayon de 5 kilomètres du camp, pour les dates du 6 au 23 juillet 2025.

Le conseil municipal accepte et propose le Stade Jacques Lopez aux Marettes, qui sera à moins de 5 km du camp avec de l'eau et de l'électricité.

Un administré de la commune accepte de prêter son bois du 6 au 23 juillet 2025.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1/ **DÉCIDE** de remettre une machine à pain, étant donné la situation :
 - Plus de boulanger qui se déplace dans le village.
 - Il n'existe plus de machine à pain.
 - Un nouveau fournisseur boulangerie bio vient livrer du pain à la cantine scolaire.
- **DÉCIDE** de retenir le fournisseur Le Distrib en location pour une durée de 1 an à 350 € HT par mois.
Le boulanger La Mie BIO de Saint-Geneviève prend à sa charge 100 € par mois sur la location.
- 2/ Les employeurs publics territoriaux doivent participer, de manière obligatoire depuis 2025 à l'acquisition d'une assurance « prévoyance – maintien de salaire », pour :
 - Compenser la perte de salaire (traitement et primes) en cas de placement en congés pour raison de santé (arrêt de travail) suite à accident ou maladie de la vie privée, et en cas d'admission en retraite pour invalidité y compris imputable au service,
 - Verser un capital décès aux bénéficiaires des agents décédés, ou à l'agent en cas de perte totale et irréversible d'autonomie.
- Pour information, de la même façon, la participation des employeurs publics au risque « santé » deviendra obligatoire en 2026.
- **FIXE** le montant prévisionnel annuel (ou mensuel) de la participation à un taux de cotisation identique, pour tous les agents, exprimée en pourcentage de la rémunération :
Participation au financement à 50% de la cotisation de l'agent (mode de calcul sur la base du salaire annuel brut x 2.71% (taux niveau 2).
- **DÉCIDE** d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.
- 3/ **DÉCIDE** d'adhérer à la convention cadre unique relative aux services et missions facultatifs du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise. Ce dernier a pour mission les activités de conseils et formations en matière d'hygiène et sécurité, de gestion du statut de la

Fonction publique territoriale, de maintien dans l'emploi des personnels inaptes, d'application des règles relatives au régime de retraite CNRACL,...

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ledit document cadre, ses éventuels avenants ainsi que les actes s'y rapportant.
- 4/ **DÉCIDE** d'exécuter des travaux de changement d'éclairage au stade.
- **DÉCIDE** de retenir le devis de l'entreprise EIFFAGE d'un montant de 7 320.10€ HT / 8 784.12 € TTC à 1 abstention et 7 votes pour
- **Questions diverses** :
 - Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la manifestation de Noël se fera le 5 et 6 décembre 2025 sur le parking en face l'école.
 - Le semi-marathon aura lieu le dimanche 29 mars 2026.

Les compte-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur notre site Internet ou en mairie.

ÉCLAIRAGE DU STADE DES MARETTES



Les anciens éclairages du terrain de football du stade Jacques Lopez étant défectueux (3 sur 4) et extrêmement énergivores, ils ont été remplacés par des panneaux LED.

Le club de foot pourra ainsi continuer à s'entraîner pendant toute la saison.

LA VIE DU VILLAGE

FÊTE NATIONALE

Nous avons célébré la fête nationale le samedi 12 juillet, avec un très beau feu d'artifice tiré sur le stade des Marettes, après une retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit.

L'évènement était animé par le groupe Block Notes qui a mis une très belle ambiance, avec le Comité des Fêtes qui tenait la buvette.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

La commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918 a eu lieu à 11 heures ce 11 novembre 2025.

Les enfants présents ont chanté sous la direction de Mme Gobillard.



DES SCOUTS À VALDAMPIERRE

Un groupe de scouts s'est installé cet été dans les bois de Valdampierre. Leur projet est tourné vers le développement de l'autonomie des jeunes, de leur montée en compétence en froissartage (techniques de constructions de coins de vie en utilisant uniquement bois, ficelles et outils tels que des scies, hachettes, ciseaux à bois ou encore des plane à écorcer) et de l'apprentissage par les pairs des jeunes.

Merci à eux d'être venus aider pour l'installation de la fête du 14 juillet.



HALLOWEEN

La fête d'Halloween a été organisée par l'association Les P'tits Loups le vendredi 31 octobre.

L'après-midi a débuté par la décoration de la salle et un atelier maquillage par Sandy, puis les enfants sont sortis défiler dans les rues et ont effrayé tous les habitants !

Au retour à la salle, partage des bonbons et goûter pour tous, une chouette après-midi !



CONSTRUCTION DU BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

Ce bâtiment, accolé à l'école, est destiné à accueillir la cantine et les enfants pendant les temps périscolaires

Le chantier a démarré début juillet 2025 par le décaissage de la butte et les travaux de terrassement.



En août, création des murs de soutènement. Pose d'un ferrailage, puis création du mur par projection de couches successives de béton. Étonnamment, le mur est commencé par le haut !



Août suite : Finalisation des murs et création de «semelles»ferrillées puis remplies de béton pour renforcer le maintien, c'est du solide.



Le préau dans la cour des maternelles est terminé pendant les vacances, et utilisé depuis la rentrée.

En septembre-octobre, fondations et gros-oeuvre. Isolation, ferrailage et préparation de la dalle de béton dans laquelle passent les gaines d'arrivée et d'évacuation d'eau.



D'ici mi-décembre, les murs et autres travaux de maçonnerie devraient être terminés, pour attaquer la charpente au mois de janvier.

AU CENTRE DE LOISIRS

Le thème de l'année est
«le cinéma» pour 2025/2026

Avec des spécificités sur chaque session de vacances :

- Le cinéma de l'horreur en novembre en alliant Halloween
- Le cinéma western en février avec chants et chorégraphies des maternels travaillés à la chorale avec Danièle Gobillard
- Le cinéma fantastique en avril avec l'apparition des rayons de soleil
- Et pour juillet le cinéma inspiré séries/films/contes ...



UN CHALLENGE SPORTIF
PARENTS/ENFANTS
aura lieu au mois de juin avec un
panel de sports pratiqués sur les
mercredis par Cendrine.

En février aura lieu un
STAGE DE COUTURE
animé par «De fil en aiguille» de
Valdampierre



Le mercredi 3 décembre,
JOURNÉE TÉLÉTHON
À L'ACCUEIL DE LOISIRS
avec stand des créations des enfants et
goûters offerts par Fit'tonic !

NOUVEAU CLUB DE FOOT !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que VALDAMPIERRE retrouvera pour la saison 2025/2026 un nouveau club de foot !

Notre projet a été validé par les élus de la commune de Valdampierre. Qui dit nouveau club dit nouveau projet, nouveau bureau, nouveaux dirigeants, nouveaux bénévoles, une équipe motivée comme jamais qui aimerait retrouver enfants et adultes sur le chemin du stade de foot.

Le RACING CLUB VALDAMPIERRE enseigne le football à vos enfants ainsi qu'aux adultes de la commune et de ses alentours. (de 5 ans à 45 +). Nous sommes impatients de vous retrouver, merci d'avance pour votre participation. Plus nous aurons de réponses favorables, plus nous pourrons réaliser à bien ce formidable projet.

Le but étant de s'implanter et d'avoir une identité au sein de la commune et de partager notre passion avec ces concitoyens. De se retrouver les samedis et dimanches au stade ou lors d'animations organisées par le club au cœur de la commune de Valdampierre.

Renseignements au 07.69.94.30.17

DAVID pour toute demande.

RACING CLUB VALDAMPIERRE

On vous attend nombreux, il est possible encore de vous inscrire toute la saison !



4 Défaites 1 Victoire

Les débuts sont toujours difficiles pour eux, pour les parents et pour nous. Ils ont cependant gardé le sourire et se sont bien amusés, et c'est le but final recherché.

Nos premiers buteurs sont :

- Mathys x1
- Mylone x1

Continuons le travail le mercredi et gardons l'envie, le sourire, qu'ils grandissent ensemble, deviennent des copains et des amis. Par la suite, ça servira à ça aussi, le football.

ALLEZ VALDAMPIERRE

JE SUIS PARFOIS DUR AVEC VOUS ET
JE GRONDE, MAIS JE VOUS AIME
TOUS TRÈS FORT.
VOTRE COACH EST FIÈRE DE VOUS
TOUS.



HENONVILLE



QUENTIN X3
MAXIME X2
JOHAN X1
MATHIEU X1



VILLERS BAILLEUL 2 - 7 RC VALDAMPIERRE



Après nos trois matchs de barrage, nos joueurs débute enfin le championnat contre Villers-Bailleul, un match rempli de rebondissements. Notre équipe va montrer une autre image sur ce début de saison. Au coup de sifflet, notre équipe prend un léger ascendant sur nos adversaires sans jamais conclure. Au contraire, ces Villers qui ouvrent la marque sur une mauvaise relance dans l'axe, Villers 1-0 Valdampierre. Le jeu reprend et quelques minutes après nous trouvons enfin l'ouverture sur un but de Maxime, Villers 1-1 Valdampierre, mais à la fin de la première période sur le même genre d'action nous encaissons un deuxième but. La mi-temps se siffle sur ce score, Villers 2-1 Valdampierre.

Au retour des vestiaires, notre équipe s'installe définitivement dans le camp adverse et enchaîne les actions et, afin de récompenser et d'asseoir notre domination, nous inscrirons 6 but. Villers 2-7 Valdampierre. Un incident malheureusement viendra ternir un peu cette jolie victoire. Le match ayant été arrêté par l'arbitre sur la demande du capitaine et dirigeant de Villers à la 87^e min, raison pour laquelle le match est mis arrêté sur le district.

Félicitations à nos joueurs d'avoir cru jusqu'au bout de pas avoir lâché. Bravo à vous mais le travail doit continuer, bravo au coach pour cette victoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES SABLONS FINANCENT VOS COVOITS'!

Comment faire ?

Pour bénéficier du service, il vous suffit de télécharger l'application BlaBlaCar Daily. Renseignez votre lieu de départ et d'arrivée ainsi que les horaires et vous trouverez les autres personnes faisant les mêmes trajets au même moment.

Vous êtes conducteur ? Vous recevrez :

- De 2 à 15km : 1,50 € par passager transporté
- De 15 à 30km : 1,50 € par passager + 0,10 € par km au-delà de 15 km par passager transporté
- Au-delà de 30km : 3 € par passager transporté

Chaque jour vous avez la possibilité de faire 2 trajets maximum (trajet aller et retour) avec 3 passagers différents.

Vous êtes passager ?

Les passagers effectuant un trajet d'au moins 2km seront transportés gratuitement.



Une question sur la rénovation énergétique ? Ayez le réflexe ADIL !

Bénéficiez de **conseils gratuits, neutres et objectifs** sur vos projets de **travaux énergétiques** et sur les **aides financières** existantes avec L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise

Permanences à Méru les 2e et 4e mardis du mois, de 14h à 17h.
Prise de rendez-vous par téléphone ou sur le site internet !

03 44 48 61 30
<https://adil60.rdv.date>
Maison de l'Habitat, 60110 Méru

CULTURE & HISTOIRE

EN 2025, LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS FÊTE SES 800 ANS !

1225-2025 : 800 années se sont écoulées depuis la décision prise par Milon de Nanteuil, alors évêque de Beauvais, de reconstruire la cathédrale. Car ne nous y trompons pas, en 2025 nous fêtons les 800 ans de la cathédrale gothique, mais il existait déjà une cathédrale avant 1225.

Qu'est-ce qu'une cathédrale ? C'est une église qui abrite la « cathèdre », c'est-à-dire le siège de l'évêque. Au début de l'ère chrétienne, les communautés religieuses se sont organisées en territoires qui s'appuient sur l'ancien découpage administratif romain ; ce territoire prend le nom de diocèse avec, à sa tête, un évêque. La cathédrale est donc l'église de l'évêque, et l'église-mère de son territoire.

D'après la légende, le premier évêque de Beauvais serait saint Lucien mais il faut attendre l'an 632 pour avoir la première mention historique d'un évêque. En revanche, aucun vestige d'une cathédrale remontant au 7^e siècle n'est parvenu jusqu'à nous. La plus ancienne cathédrale connue à Beauvais

est Notre-Dame de la Basse-Cœuvre. Sa construction a été initiée au 10^e siècle, puis agrandie au 11^e. Elle était alors consacrée à saint Pierre, comme la cathédrale actuelle. Édifice préroman, elle a été édifée suivant les modes de construction de l'époque carolingienne. Elle n'est donc pas surmontée d'une voûte mais couverte par un plafond charpenté. Cette cathédrale primitive a été construite en matériaux de récupération, de petites pierres cubiques calcaires issues de la destruction de monuments gallo-romains.

En 1225, la Basse-Cœuvre est touchée par un incendie, motivant la décision de Milon de Nanteuil de commander la construction d'une nouvelle cathédrale, suivant le nouveau style à la mode déjà adopté dans les diocèses voisins : l'art gothique.

L'incendie, évoqué comme motif justifiant une nécessaire reconstruction, est mentionné dans une charte datée du 3 des nones de novembre 1225*. C'est cette archive qui sert de référence pour dater le début du chantier de la cathédrale gothique, et qui sert d'appui à la célébration des 800 ans cette année. Néanmoins rien n'atteste



Notre-Dame de la Basse-Cœuvre © Fernanda Sánchez-Paredes pour la DRAC Hauts-de-France

aujourd'hui que les travaux aient débuté précisément en 1225.

Le chantier de construction débute par le chœur et dure près de 50 ans. Même pour le Moyen Âge, ce temps de construction est long car le chantier est ralenti par des conflits entre l'évêque et le roi, et des difficultés de financement. Le 3 octobre 1272, les vêpres sont chantées dans le nouveau chœur. À partir



de ce témoignage, il a été considéré que la construction du chœur était achevée. Pourtant, si l'église est fonctionnelle, ce n'est pas pour autant que les travaux sont terminés.

Débutée près de 75 ans après les cathédrales de Noyon et Senlis, 62 ans après Notre-Dame de Paris et seulement 5 ans après celle d'Amiens, Saint-Pierre de Beauvais atteint une hauteur sous voûte jamais égalée – 48.5 mètres – faisant d'elle, encore aujourd'hui, l'édifice gothique le plus haut du monde. Ce record constitue aussi sa fragilité, accentuée par son implantation au fond d'une vallée avec une forte prise au vent. Ainsi en novembre 1284, une tempête fragilise les arcs-boutants et une partie des voûtes du nouveau chœur s'effondre.

Alors que le chantier aurait dû se poursuivre par la construction du transept, la cathédrale gothique entre dans une première phase de restauration qui s'achève en 1340 alors que le royaume de France s'enfonce dans une période de crise marquée par la grande peste, la Guerre de Cent ans puis les luttes de pouvoir entre le roi de France et le duc de Bourgogne qui ont ravagé la Picardie.

Il faut attendre l'an 1500 pour que la construction de la cathédrale reprenne avec l'édification du transept. Les chanoines font appel au dernier grand architecte de cathédrales, qui œuvre alors à Sens et à Troyes : Martin Chambiges. Il livre à Beauvais son chef-d'œuvre, magnifié par sa façade méridionale flamboyante qui s'ouvre sur la ville et qui foisonne d'un décor sculpté somptueux.

La voûte sud du transept porte toujours la date de 1550, marquant l'achèvement de cette nouvelle phase de construction. Habituellement, le chantier se serait poursuivi par la construction de la nef, celle-ci aurait ainsi permis de contre-butler le chœur et le transept dont l'équilibre était fragile du fait de la hauteur exceptionnelle des voûtes. Néanmoins, les chanoines décident de construire une tour-lanterne à la croisée du transept, à l'image d'autres cathédrales voisines dont Notre-Dame de Rouen. Achevée en 1569, la flèche de Beauvais atteint 150 mètres de haut et dépasse même Saint-Pierre de Rome !

L'histoire se répète cependant et le jour de l'Ascension 1573, quatre ans seulement après son achèvement, la tour s'effondre emportant avec elle une partie des voûtes du transept. La cathédrale doit à nouveau être restaurée consommant les fonds financiers prévus pour la poursuite de sa construction. À l'aube du 17^e siècle, une amorce de la nef est construite mais le chantier s'arrête définitivement en 1604 et la cathédrale gothique reste inachevée.

Mais qu'est devenue notre cathédrale primitive, Notre-Dame



À gauche : La façade méridionale du transept (1500-1550)

Ci-dessus : Intérieur du chœur et les voûtes du 13^e siècle

© Communication 800 ans ville de Beauvais

de la Basse-Cœuvre ? Le Moyen Âge ne bénéficiait pas des mêmes engins de démolition que le 21^e siècle, et les édifices précédents n'étaient pas démolis en totalité pour reconstruire les nouveaux. La cathédrale primitive a ainsi été démolie au fur et à mesure de la construction du monument gothique, mais comme celui-ci n'a pas été achevé, la Basse-Cœuvre n'a pas été démontée entièrement ! Il ne reste qu'une partie de sa nef. Elle a perdu son statut de cathédrale quand le chœur gothique a été achevé, ses vestiges sont devenus une église paroissiale avec pour nom, Notre-Dame de la Basse-Cœuvre, en comparaison avec le Haut-Cœuvre gothique.

Monuments essentiels de la ville de Beauvais, les deux édifices ont été classés au titre des monuments historiques dès la première liste établie par Prosper Mérimée en 1840. La stabilité de la cathédrale reste un sujet d'inquiétude entraînant des restaurations régulières depuis le 19^e siècle, mais malgré les vicissitudes de son histoire, elle a traversé les âges et fête, en 2025, ses 800 ans. Du 5 au 21 décembre, durant 13 soirées, sa façade s'illuminera à la tombée de la nuit, avec un spectacle de son et lumière unique, intitulé Entre Ciel et Terre, qui clôtura cette année de festivité.

par Marie Ansart, Association Profondhis
<https://profondhis.hypotheses.org>

* Les nones sont, dans le calendrier romain, un jour de référence se produisant le 5 ou le 7 de chaque mois (Source : Wikipédia)

PLUS DE RENSEIGNEMENTS : 800ANSCATHEDRALE.BEAUVAIS.FR



Nuit Cathédrale du 17 mai 2025

© Communication 800 ans ville de Beauvais

HORAIRES D'OUVERTURE AGENCE POSTALE

LUNDI	8h30 - 12h00
MARDI	15h00 - 19h00
MERCREDI	8h30 - 12h00
JEUDI	8h30 - 12h00
VENDREDI	14h00 - 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

LUNDI	/ 16h00 - 18h00
MARDI	8h30 - 12h30 / 18h00 - 19h00
VENDREDI	8h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

PERMANENCE DES ÉLUS

MARDI	18h00 - 19h00
SAMEDI (SEMAINES PAIRES)	9h30 - 12h00

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à
Benjamin Segault Hautot
Lenny Nyama Migueli

CONCERTS - 13 DÉCEMBRE 2025

Le Comité des Fêtes organise un évènement musical

- 14h00 **Chorale des enfants** avec Mme Gobillard
- 14h30 **Concert de Gospel gratuit** dans l'Eglise de Valdampierre
- Vente de goûter dans la salle de restauration de la mairie après le concert.

INSCRIPTIONS RECENSEMENT CITOYEN

Pensez à venir vous faire recenser à la Mairie, dans les 3 mois suivant votre 16ème anniversaire, avec vos livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

DÉCHETTERIES

- **LABOISSIÈRE EN THELLE** - Lieu-dit "La rue Roquette"
Lundi : 14h à 18h
Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
- **MÉRU** - Rue du 11 mai 1967
Mardi au samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h
- **AUNEUIL** - Rue de la Sablière, ZI d'Auneuil
Lundi au samedi : 13h00 - 16h50 (du 01/11 au 31/03)

AGENDA

- **3 décembre** : journée Téléthon au centre de loisirs
- **5-6 décembre** : Patinoire & Fête de Noël sur la place
- **7 décembre** : Super Loto organisé par le Racing Club
- **13 déc.** : Chorale des enfants & concert de Gospel
- **20 décembre** : Distribution du colis des anciens
- **9 janvier** : Cérémonie des vœux du maire à 19h
- **8 février** : Loto organisé par les P'tits Loups
- **15 & 22 mars** : Élections municipales
- **29 mars** : Trail de Valdampierre

DISTRIBUTION DU COLIS DES ANCIENS



Les élu-es passeront, comme chaque année, à domicile, apporter un colis de produits locaux à tous-tes nos ancien-nes,
le samedi 20 décembre au matin

PAIN BIO À VALDAMPIERRE !

La machine à pain sera de retour prochainement, avec du pain de la boulangerie La Mie Bio à Sainte-Geneviève.



LA RUBRIQUE DU PETIT GRINCHEUX

STATIONNEMENT

Nous vous remercions de privilégier autant que possible le stationnement sur votre propriété, afin de laisser libres les places dans les rues et sur les différents parkings.

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Nouveaux, nouvelles venu-es, jeunes adultes, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales, munie d'une pièce d'identité récente et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

PERMIS DE TRAVAUX

Nous vous rappelons que **toute construction visible (clôture, abri de jardin,...)**, ainsi que **toute modification visible dans l'existant doivent faire l'objet d'une demande de travaux.**

Cette demande est totalement gratuite, les frais d'étude étant pris en charge par la Commune. Nous vous demandons donc de venir en mairie ou de faire une demande en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de la CC des Sablons, avant de démarrer vos travaux.

INFORMATIONS

Pour recevoir les informations de la Mairie,
ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

- Connectez-vous à : <https://www.valdampierre.fr>
- Sur la page d'accueil, allez au bas de la page dans le bandeau jaune. Remplissez votre nom et votre adresse mail, puis cliquez sur « s'abonner ».
- Vous recevrez, à l'adresse saisie, un courriel de demande de confirmation d'inscription.

LE P'TIT VAL, JOURNAL D'INFORMATIONS DE VALDAMPIERRE N° 2025/02
CONCEPTION, RÉDACTION, COORDINATION, PHOTOS, ET RÉALISATION :
COMMISSION COMMUNICATION, MAIRIE DE VALDAMPIERRE
2 RUE DE L'ÉGLISE - 60790 VALDAMPIERRE - TÉL : 03 44 79 23 02
WWW.VALDAMPIERRE.FR
IMPRIMÉ PAR CGL ALPHAGRAPH À AUNEUIL
TIRAGE À 450 EXEMPLAIRES